

ARRÊTÉ N° 2024-02

*DIRECTEUR ET DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE MEDITERRANEEN DE SOCIOLOGIE, DE SCIENCE POLITIQUE ET D'HISTOIRE
(MESOPOLHIS UMR 7064)*

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,

Vu la décision DEC23577DGDS du président-directeur général du CNRS du 22 décembre 2023 portant renouvellement des unités de recherche ;

Vu la délibération de la commission de recherche d'Aix-Marseille Université, en date du 5 octobre 2023, approuvant la nomination de Monsieur Nicolas BADALASSI, Professeur des universités en histoire contemporaine à Sciences Po Aix en tant que directeur et Mesdames Ariane RICHARD-BOSSEZ, Maître de conférence en sociologie à Aix Marseille Université, et Magali NONJON, Maître de conférences HDR en science politique à Sciences Po Aix en tant que directrices adjointes de MESOPOLHIS ;

Vu le vote consultatif en assemblée générale exceptionnelle de MESOPOLHIS (UMR 7064) du 22 septembre 2023 portant sur l'élection à la direction et à la direction adjointe de MESOPOLHIS ;

Vu l'avis de la Commission scientifique de Sciences Po Aix en date du 6 octobre 2023 approuvant la nomination de Monsieur Nicolas BADALASSI, Professeur des universités en histoire contemporaine à Sciences Po Aix en tant que directeur et Mesdames Ariane RICHARD-BOSSEZ, Maître de conférence en sociologie à Aix Marseille Université, et Magali NONJON, Maître de conférences HDR en science politique à Sciences Po Aix en tant que directrices adjointes de MESOPOLHIS ;

ARRÊTE

- Article 1** Direction de l'UMR MESOPOLHIS
Monsieur Nicolas BADALASSI, Professeur des universités en histoire contemporaine à Sciences Po Aix, est nommé directeur de MESOPOLHIS.
- Article 2** Direction adjointe de l'UMR MESOPOLHIS
Mesdames Ariane RICHARD-BOSSEZ, Maître de conférence en sociologie à Aix Marseille Université, et Magali NONJON, Maître de conférences HDR en science politique à Sciences Po Aix, sont nommées directrices adjointes de MESOPOLHIS.
- Article 3** Durée des mandats
La durée des mandats de directeur et de directrices adjointes est de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.
- Article 4** Arrêtés abrogés
Les arrêtés n°2021-07 et n°2021-10 sont abrogés.
- Article 5 :** Exécution
Le secrétaire général de l'IEP et le secrétaire général de MESOPOLHIS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 2 avril 2024.

Rostane MEHDI
Professeur des Universités
Directeur de l'IEP



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 2/04/2024

DATE D'AFFICHAGE ET DE PUBLICATION : 3/04/2024